

**L'ÉTAT
PRÉPARE!**
STRATÉGIE NATIONALE DE RÉSILIENCE

PILIER 7



La défense civile

La défense civile est essentielle pour garantir notre sécurité en cas de catastrophe, de crise ou de conflit armé. Elle réunit plusieurs acteurs civils publics – le Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS), le Haut-Commissariat à la Protection nationale (HCPN), la Police grand-ducale (PGD) et l'Administration des douanes et accises (ADA) – qui travaillent ensemble pour protéger et défendre la population et assurer la sauvegarde des fonctions sociétales essentielles. Chacun joue un rôle spécifique : sécurité civile, sécurité intérieure, protection nationale ou contrôle des flux de marchandises. Leur coordination permet une réponse rapide et efficace face aux situations d'urgence. En cas de besoin, ces acteurs collaborent étroitement avec

les forces armées, partageant ressources et capacités pour répondre aux priorités civiles et militaires. Les forces armées soutiennent notamment les opérations logistiques, tandis qu'en cas de crise de défense ou de conflit armé, ces acteurs civils publics contribuent également à la protection de la population, en appuyant les forces armées. Ensemble, ils garantissent la protection, la sécurité et la stabilité du Luxembourg tout en assurant la continuité de leurs services.

Objectif : Assurer la sauvegarde des fonctions sociétales essentielles en cas de catastrophe, de crise ou de conflit armé.



Les actions clés

Pour atteindre cet objectif, plusieurs actions sont définies, dont :



Pour anticiper, planifier et gérer les catastrophes ou les crises :

- Nous optimisons l'anticipation de crise à travers une analyse des risques qui identifie, qualifie et quantifie les risques pouvant mener à une crise. Cette analyse est accompagnée d'une veille des risques dont le but est de surveiller, en temps réel, les menaces potentielles afin d'anticiper les risques courants et émergents.
- Nous améliorons la planification de crise grâce à une adaptation continue des capacités de surveillance et des moyens de réponse face aux risques émergents.
- Nous adoptons une approche intégrée pour renforcer la gestion de crise. La coopération entre les institutions et pouvoirs publics sera renforcée et les rôles et missions respectives décloisonnés.



Pour consolider la coopération civilo-militaire et la coordination opérationnelle :

- Nous instaurons une culture de coopération civilo-militaire en favorisant l'échange d'expertise et en développant un programme structuré de formations et d'exercices intersectoriels afin de renforcer la confiance, favoriser la collaboration entre acteurs civils et militaires et promouvoir les interactions entre acteurs publics et privés, notamment à travers la participation des autorités publiques aux exercices organisés par les entités critiques.
- Nous consolidons la coopération civilo-militaire en veillant à ce que les acteurs civils et militaires puissent se soutenir mutuellement et agir de manière coordonnée et transparente, y compris dans la préparation aux scénarios de catastrophe ou de crise les plus graves.
- Nous identifions les besoins de support des forces armées à la défense civile en cas de catastrophe ou de crise. Il s'agit surtout des besoins logistiques nécessaires à la défense civile et que les forces armées peuvent fournir en dehors de l'éventualité d'une crise de défense ou d'un conflit armé.
- Nous mettons en place un concept civil de *Host Nation Support* afin de faciliter l'accueil et le transit de l'assistance internationale lors d'une catastrophe ou d'une crise.
- Nous élaborons un plan de déconflictualisation des flux militaires et civils permettant d'établir des priorités entre les besoins militaires et civils dans le transport et la logistique dans l'éventualité d'un déploiement de troupes armées.

Pour renforcer les exercices et la coopération internationale :

- Nous réalisons des simulations et exercices nationaux et transsectoriels sur base de scénarios de catastrophe ou de crise qui permettent une meilleure prise de conscience de la gestion de crise ou de catastrophe au niveau national et de tester les plans stratégiques et opérationnels.
- Nous nous engageons au niveau international pour une meilleure coopération civilo-militaire entre l'UE et l'OTAN en renforçant les synergies entre les objectifs de résilience de ces deux organisations.